Le match commencera à 2 heures. Elle sera suivie de deux matches de football entre les équipes de Roubaix et de Tourcoing. Ceux-ci seront dirigés par M. Gallard, président de l'Association du Nord.

A Dunkerque

Grève des Islandais

La *Dépêche* qui, sur la foi de son correspondant annonce que les Islandais sont en partant accord avec leurs armateurs, ignore ce qui se passe actuellement sur tout le littoral, où pour la première fois Cap-Gris-Nez, les marins pêcheurs se groupent pour la défense de leurs intérêts.

Les armateurs sont même déjà disposés à accorder à leurs équipages le système de tonne pour tonne ce qui est la principale des revendications.

A Calais

LES TULLISTES

Aucun changement dans la situation.

Le citoyen Viviani, député de Paris, fera aujourd'hui à 2 h. 1/2, à l'Espèce, une conférence à laquelle sont invitées spécialement les femmes des grévistes.

..

— Un tutiste, nommé Henri Gavelle, se rendait jeudi à 2 heures de l'après-midi à l'usine Dognin, où il travaille.

Un certain nombre de grévistes l'accompagnèrent et, sur le parcours de la rue Francis à l'avue de Vauxhall, l'accabèrent de huées et de quolibets.

La police était intervenue à dressé procès-verbal aux tutistes dont les noms suivent : Fouquetin Forteville, Léopold Carpentier, Charles Veillard, Eugène Laparterie et Henri Hembert.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais, dans les scrutins :

1° Sur l'amendement Sembat demandant la suppression de l'ambassade du Vatican.

Ont voté *pour* : MM. Basly, Defontaine, Dron, Lamendin, Lopez.

Ont voté *contre* : MM. Pasqual, Elies, Bazzet, Marcotte, Debèse, Cardon, Guillain, Cochin, Lemire, Pichon, Barrois, Loyer, Roger, Dansette, Dalbème, Montalembert, Motte, Weil, Siret, Rose, Taillandier, Fenlon, Adam, Dassaussy, Robot, Boudenoot, Grenier.

La Chambre a repoussé par 304 voix contre 189.

2° Sur l'article 1er du contre-projet de M. Beauregard demandant le maintient des bureaux de placement.

Ont voté *pour* : MM. Adam, Barrois, Boudenoot, Cardon, Cochin, Dansette, Debèse, Dassaussy, Elies, Fenlon, Guillain, Loyer, Montalembert, Motte, Marcotte, Pasqual, Robot, Siret, Rose, Taillandier, Weil.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Defontaine, Dron, Lamendin, Lopez, Lemire.

Ils sont *abstenus* : MM. Bersez, Debève.

La Chambre a repoussé par 287 voix contre 235.

Le Nord à Paris

Aujourd'hui dimanche, les membres de l'Association Amicale des Instituteurs du Nord et du Pas-de-Calais (la Bienveillante) iront à 10 heures 1/2 du matin, déposer une croix de la Légion d'honneur, en fleurs naturelles, sur la statue de la ville de Lille, place de la Concorde, à Paris.

M. Dalas de Gorre, le président de service, prononcera une brève allocution, et M. Raphael Duflos, de la Comédie française (ex Lillois), dira un sonnet composé pour la circonstance par notre confrère Edouard Noel.

La croix sera portée et attachée à la statue par deux enfants de notre cité : M. Ovigneur, arrière petit-fils du héros de 92, et M. Faramond, du chemin de fer du Nord, qui fut décoré, à l'âge de 16 ans, pour sa conduite à Bapaume.

M. Chamberlain de passage à Calais

M. Chamberlain et sa famille venant de Milan sont arrivés cet après-midi à 1 heure à Calais et ils se sont embarqués immédiatement à destination de Douvres pour rentrer de la à Londres.

Tramways de Lille à Roubaix

Le passage du Pont de Croix pour les trams-ways a été rétabli samedi vers 4 heures du soir.

Instruction publique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LILLE. — La session de novembre des examens de Licence s'est ouverte le 19; en voici les résultats :

Licence littéraire — Sont reçus : MM. Douvry, Weber.

Licence d'anglais — Est reçu : M. Demes.

Licence d'allemand (partie spéciale) — Sont admis : MM. Dettaillieux, Masclaux.

La session est close.

LE SPORT

FOOT-BALL

Union sportive Tourquennoise.

Ce soir, 25 novembre, à 2 h. 1/2, rue Auber, les équipes du Stade Lillois et de l'Union Sportive Tourquennoise, se rencontreront dans un match de football association. Elles seront ainsi composées :

Pour le Stade Lillois : Durche ; Pauly, Prevost ; Pérard, Dubois B. Roger; Carton, Lacombe, Delaunoise, Vallée, Reay.

Pour l'Union Sportive: Gailliard; Lambotte, Van Vaeyenbe; Morel, P. Wallez, Biers; Promethe, Cl. Wallez, Hoyez, Bailly.

Ce match offre un vif intérêt, les deux équipes étant en pleine forme, et l'U. S. étant actuellement, le seul adversaire sérieux pour le régiment de Lille. Le match promet d'être intéressant, et nous recommandons aux amateurs de football de venir encourager les efforts de la valeureuse équipe locale.

LUTTE

Tourcoing. — Les engagements pour le championnat de France de gymnastique, section athlétique Lossevaye, ont été clos, comme nous l'avons annoncé, hier soir, à 10 heures.

Trente-six athlètes se sont inscrits, parmi lesquels il nous faut citer Gaston Brunet, un des meilleurs athlètes du Nord ; Paul Boghaert, dont le tour remarquable qui tout dernièrement fit match nul avec Jean Rousseau, le lutteur roubaisien très connu ; et ce fait suffisamment pour Champagnat du Monde qu'il disputa en ce moment à Paris ; Noulet, un homme sur lequel beaucoup fondent des espérances et qui pour eux est favori ; Dugas, Morlet, Amey, Napoléon Corun.

Nous supposons que les premières séries éliminatoires commenceront aujourd'hui, à 4 heures très précises de l'après-midi.

Le prix des places est fixé à 0 fr. 50 et 1 fr. les places réservées.

Les lutteurs engagés sont instamment priés de se trouver à 2 h. 1/2 très précises chez Dubar, photographe, rue du Hêtre, pour poser en groupe. Cette formalité est absolument indispensable et gratuite.

ROUBAIX

Un débat nécessaire

Nous avons publié hier des détails circonstanciés sur les atrocités commises au Soudan et à Madagascar sous le couvert du drapeau de la République Française, et que M. Vigné d'Octon a eu le courage de dénoncer à la tribune de la Chambre.

Avec son impartialité habituelle, le *Journal de Roubaix* consacre exactement *trois lignes* au discours de M. Vigné; c'est toujours ainsi d'ailleurs qu'il tronque le compte-rendu des questions qui l'embarrassent.

Mais, en revanche, un certain Monsieur Sarrazanus remplit les deux premières colonnes du journal d'un article intitulé : l'usage de la *Plume Dépêche* et *Nouvelliste* de province, qui est marqué au coin de la plus pure perfidie clérico-nationaliste.

D'abord, il s'en prend à la personnalité de M. Vigne qui, parce qu'il fut « vaguement médecin *de la marine* » et « *servit quelque temps* au Soudan », croit « avoir acquis une compétence spéciale en matière d'expédition et d'administration coloniales ». Nous pourrions demander à M. Sarrazanus s'il en a jamais fait autant, et si son titre de docteur lui confère ou non il se targue pour discourir *ex cathedra* de ces mêmes questions.

Le volume qu'a écrit M. Vigné sur les atrocités dont lui ou ses amis ont été les témoins n'est, d'après le *Journal de Roubaix*, qu'un « méchant libelle », réceptacle de « toutes les tisanes » un « odieux pamphlet » qu'un pourrait qualifier de « Bottin de la diffamation ». Pourquoi toutes ces aménités ? Uniquement parce que le livre du courageux député renferme, « contre les officiers de notre armée coloniale, les accusations les plus graves. »

M. Sarrazanus ou s'inquiète pas de savoir si M. Vigné a dit ou non la vérité ; il se contente de toute la question est là ; — mais oser accuser des officiers ! quel crime abominable ! Comme chacun sait, Ratorbary n'a jamais trahi, Henry n'a jamais falsifié une dépêche et Vouiet n'a jamais menteur que Vouiet ou Chanoine ne sont des assassins.

M. Vigné a eu beau dire : « J'aime l'armée et je n'oublie pas que j'ai passé dans l'armée coloniale une partie de ma vie, mais je suis jaloux de son honneur, et le vous impeccable et sans tache : *ce n'est pas vous qui le ternirez, c'est qui déshonorent son drapeau*. » Inutile débats sérieux, rien de plus, Sarrazanus, est dont, seuls, pourront se rejouir nos ennemis.

« Vouiet a fait, en un seul jour, passer par les armes mille prisonniers» (Rapport du lieutenant Palfer). «Recit imaginaire», dit le *Journal de Roubaix*.

« Après la prise, on se partage le butin ; chaque Européen a reçu une femme, les tirailleurs en ont reçu trois, l'un d'eux en a reçu neuf. » (Journal de route d'un témoin oculaire).

« On ne fait pas la guerre aux sauvages de l'Afrique comme on la fait en Europe, entre peuples civilisés », déclare magistralement M. Sarrazanus.

Une femme enceinte est poussée à coups de crosse et accouche debout » (même document).

«Perfide, mais indéniable nécessité», répique le journal de la Grand'Rue.

« *Un chef indigène commandit* devant la justice militaire, pour avoir à faire des aveux, on outure ses membres de chiffons et de pétrole qu'on enduit de pétrole. Comme il ne peut rien dire, le capitaine L..., assiste d'un sédundent et d'un chef de la milice, y mettent le feu.

« Les chairs fondaient, laissant échapper la graisse, tandis qu'il criait : « Tuez-moi !... » Quelque temps après, le capitaine L... était inscrit au tableau d'avancement. » Serait-ce le fait, dont a été témoin un des plus notables commerçants de Tananarive, que M. Sarrazanus fait allusion quand il reconnaît, cependant, les chefs ont eu la main un peu lourde ? Le calembour, dans ce cas, serait d'un macabre cynisme !

« A Amby, toute la population du village est passée au fil de l'épée, bien qu'elle eût fait auparavant offre de soumission ». Est-ce cela que le journal de M. Reboux appelle « user de procédés énergiques jusqu'à la ferocité ? »

Mais comment concilier de pareilles opinions avec ces paroles de M. Brunetière, que le même journal insérait, il y a quelques jours ? « Il n'est d'une semaine : « *De certains savants nous ont* enseigné qu'il y avait des *races supérieures* et des *races inférieures*... Le christianisme seul peut nous en guérir. Il nous apprend que les hommes sont tous frères, sous ce rapport, que tous ils ont leur âme immortelle, et que, de plus, ils ont tous, dans l'esprit humain, le fond de notre unique nécessité d'origine à tous, c'est-à-dire l'obligation de traiter en prochain chacun que nous ne voulons pas pour nous-mêmes. Et fraternité : une vérité essentielle du christianisme. Elle en devient un dogme quand on la considère dans ses applications de la charité.

En bien ! nous, simples mécréants, qui n'allons pas chercher à Rome, les inspirations du dogme, mais qui nous contentons de la devise républicaine et de la *Déclaration des Droits de l'Homme*, nous conclurons avec notre ami M. Vigné et avec l'histoire, que c'est par la clémence et non par la cruauté ou par la violence que la France consolidera son empire colonial.

Comme lui, et sans nous arrêter aux criailleries des faux patriotes et des faux dévots, nous réclamons, dans les rapports avec les pays d'outre-mer, plus de justice sociale, plus d'équité et de fraternité !

G. DALVIMAR.

Congrès national des œuvres post-scolaires. — Le bulletin trimestriel de la Ligue de l'enseignement, de M. Tuffrot de Rosbuis, publiait hier le rapport que M. Georges Dubrœucq, secrétaire de la Fédération des «Associations d'Anciens élèves des écoles publiques de Roubaix», présenté sur le premier Congrès national des Œuvres post-scolaires qui a eu lieu les 16, 17 et 18 juillet 1900 à Paris.

M. G. Dubrœucq faisait partie du groupe des quatre délégués désignés pour représenter la Fédération au Congrès et pour en suivre les travaux.

Le travail de M. Dubrœucq, fort bien conçu, présente le plus grand intérêt. Ses conclusions sont surtout intéressantes pour tous les amis de l'Ecole laïque et des œuvres post-scolaires.

Les voici :

« Après avoir suivi le Congrès, une impression se dégage, de milieu de cette atmosphère saturée de bonne volonté, de dévouement, de désintéressement et de confiance de franche sympathie, et si des divergences de vue font parfois élever le timbre des voix, tous, orateurs et conducteurs sont animés d'un même idéal de bonté et de générosité, de même des ces sentiments de sincère fraternité comme le fruit de notre éducation laïque.

« Nos associations, issues de la libre initiative, écloses un peu partout, sont des fleurs légèrement diverses de notre pays de France ; elles sont prêtes à former un immense bouquet, mais elles veu-ent conserver leur parfum original.

« Et c'est cette entente que M. la Fédération nationale des œuvres post-scolaires qu'l'amore du vingtième siècle, en témoignage de son affection, offrira à sa mère : la Republique, l'Ecole Populaire et Laïque. »

Comité de la Caisse des Ecoles. — Le Comité de la Caisse des Ecoles de Roubaix s'est réuni à la Mairie, le vendredi 23 novembre 1900, à 8 h. 1/2 du soir.

Etaient présents : MM. H. Carrette, maire, Président, L. Catrice, — Vice-président, A. Lepers, M. Thorin, M. Milbco, S. Pontbriant, L. Bulliard, F. Toussaint, Dr Drore, A. Delassy, A. Lemaire, N. Lefebvre, D. Wichart, H. Hespel, G. Durant, Bourson, inspecteur primaire, membres.

Absents : MM. J. Vanrenbeke (excusé), O. Dazeville, Dr Dolatre, E. Marcoux (excusé), G. Lesur (excusé), C. Junker et A. Dewerve.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 20 juillet 1900, lequel est adopté sans observation.

Le Comité délibère ensuite sur les questions suivantes portées à l'ordre du jour :

1° Comptes rendus des commissions de la Caisse des Ecoles pendant l'année scolaire 1899-1900 ; communication.

Rien est donné de cette communication.

2. Distribution de vêtements aux élèves nécessiteux des Ecoles publiques ; vote.

Le Comité désigne deux de ses membres qui seront chargés d'assister aux distributions dans les écoles et de rendre compte ultérieurement de celle de 4.509 fr. 47 pour distribution de vêtements en 1900.

Le comité examine ensuite diverses questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour.

La séance est levée à 9 heures 40.

Bouchée de pain. — C'est aujourd'hui que s'ouvre la grande souscription à un franc pour la saison 1900-1901, pour les 50 magnifiques primes dont les affiches donnent le détail.

Il est certain que le public comprendra la triste situation faite à la classe ouvrière, par la crise que nous subissons, et l'aidera par ses nombreuses souscriptions, à en atténuer le plus possible les tristes et sombres effets !

..

Dons reçus : De M. Rommart-Leclercq, place Faidherbe-Gambetta, 10 kil. vermicelle.

De Mme veuve Grar-Lienard, 6 paires chaussettes laine pour hommes.

De la Société Anonyme, rue du Caroir, 33 kil. vieux cuir.

Descente du Parquet. — Hier matin, par le train de 9 h. 1/2, le Parquet, représenté par M. Brosson, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Montaigue, est descendu à Roubaix. Il s'est d'abord rendu au commissariat du 1er arrondissement, pour confronter Marie Taupe, dont on se rappelle l'aventure, avec son agresseur, François Régnier, qui avait été acquitté de Lille par deux jurés.

De la, le Parquet s'est transporté à l'Hôtel-Dieu pour interroger Quique et Jeanne Gouffiard, les victimes de ce drame au vitriol, qui s'est *déroulé rue de l'Alouette*, le 23 octobre dernier.

Le Parquet est retourné à Lille par le train de 11 h. 30.

Les vols. — Hier matin, vers 6 heures pendant que Mme Couche Clothilde, marchande de lait, rue Boucicaut, était entrée chez une cliente, rue d'Avelghem, un individu a enlevé sur la voiture un panier contenant deux kilos de beurre, en essuie-mains et un tablier en toile bleu, marqués C. L.

Triple arrestations. — Hier matin, deux individus, dont l'un se trouve sous le coup d'un mandat d'arrêt pour vol, se trouvaient en réunion, Petite Rue, âgé de 18 ans, demeurant, demeurant 29, rue Roubaix ; Nicolas Gaudin, 18 ans, cour Fleurs, 6, et, en l'annulaire de la main gauche comme par la bague qu'elle portait.

— Chez M. Désiré Wibaux-Florin, Mlle Victorine Demuider, rattachaux, 25 ans, demeurant rue d'Artagnan, est tombée sur le gonou au portant une cassette.

— Chez M. Moise Rogier-Lemoe, M. Bernard Henri, conseiller municipal, mensuier, 48 ans, rue de Rome, 80, a eu l'annulaire droit pris entre deux maréchers.

— Chez M. Auguste Lepoutre, M. Legrand Carlos, fabateur, 17 ans 1/2, rue de Maubeuge, 17, en voulant retirer une bavure a eu le pouce gauche pris entre la pièce et le couteau d'une machine à tisser.

— Chez M. F. Roussel père et fils, M. Malfait Charles, tisserand, âgé de 56 ans, demeurant rue de Soubise c. St-Jean, 4, a reçu un coup de navette dans la cuisse droite.

— Chez M. Etienne Motte et Cie, M. Vanhaere Charles, ouvrier des batteurs, âgé de 43 ans, demeurant rue Longue-Haie, 1 c. St-Joseph, a reçu un coup de baguette de rouleaux de batteurs, sur la cheville gauche.

— Chez M. Emile Eloy, M. Fauvergue Henri, tisserand, âgé de 33 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 46, a reçu la bascule de son métier sur la tête.

En tombant. — M. Jacques Tétaert, 66 ans, rue Christophe-Colomb, rue Roussaeu, 12, s'est fait des contusions à la tête en tombant sur le trottoir près de son domicile.

Coup de voiet. — M. Bogart Pierre, 24 ans, *tireur, rue de Rome, cour Marc, 3*, s'est heurté à une persienne en passant dans la rue Turgot.

M. Bogart s'est fait une plaie assez grave au front et a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Contrainte par corps. — La police de sûreté a mis en état d'arrestation Henri Prévet, âge de 29 ans, tisseur, demeurant rue de la Barbe-d'Or, et recherché pour contrainte par corps de deux jours de prison, pour tapage, la condamnation datant du 4 août dernier.

Contraventions. — Une contravention a été rengée à la charge de la femme Lagrée Zoé, cabaretière, 28, rue Amérée, pour avoir tenu une serveuse ayant un *corsinet de bonne vie et mœurs*. Le servante, Bonthir Mathilde, âgée de 18 ans, a été également l'objet d'une contravention.

Cours du coton. — Les cours du coton étaient hier de 68 fr. 50 sur novembre; 65 fr. 625 sur décembre; de 64 fr. 25 sur avril.

Chronique colombophile. — La société « La bonne Marche » a l'honneur de prévenir le public qu'elle organise pour le 9 décembre une superbe exposition colombophile chez Henri Dutoit, Mère 1.25. De superbes dons seront décernés aux lauréats.

Banquet de Saint-Eloi. — Les membres de la Chambre syndicale des ouvriers forgerons, ferblantiers, plombiers et couvreurs, désirant faire participer du banquet fraternel à l'occasion de la Saint-Eloi et aux deux jours suivants, le dimanche prochain, sont priés de se faire inscrire le lundi 26 novembre au plus tard et de se réunir le mercredi 28, à huit heures du soir, pour prendre des dispositions à cet effet et verser la cotisation qui est fixée à trois francs.

LA NOUVELLE MAISON,
20, rue Neuve, Roubaix, vend à titre de réclame des Completa Cyclistes au prix de **14 fr. 50.**

Savon Paris-Ménage
POUR LE LINGE
Ménagères, sachez ceci :
Economie de linge,
Economie de temps,
Economie d'argent
par le PARIS MÉNAGE
Fabrication journalière : 100 000 pains.

NAUVELAERS, Dentiste diplômé
5 bis, Rue du Collège
ROUBAIX
Pose de Dents et Dentiers de tous Systèmes

Salle Dominique ROUSSEAU
Rue de l'Alouette, 60, ROUBAIX
Dimanche 25 Novembre 1900
FÊTE DE SAINTE-CATHERINE
Cadeaux offerts aux Dames
GRAND BAL DE NUIT
LE ROI DES CAFÉS
Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, infiniment social. Le plus gai.
ADOPTÉ PAR L'ARMÉE
En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

CROIX
Tramways à vapeur. — Les travaux de réfection du pont-levis de Croix étant en partie terminés, la circulation du cyr à vapeur a été rétablie entre Croix et Roubaix, hier, vers 4 heures.
Aujourd'hui, le service *reprendra régulièrement.*

Accident du travail. — M. Hentse J.-B., âgé de 34 ans, terrassier, le Compagnie des tramways d'Armentières, demeurant à Marcq-en-Barœul, s'est contusionné le gros doigt du pied gauche en travaillant à la réfection du pont-levis *du canal de Croix.*

ÉLIXIR SUÉDOIS
(Voir en 4 page)

TOURCOING

Le rétablissement du marché sur la Grande-Place. — A cet *eaux marchands*. — Le marché de la Grande-Place qui avait été momentanément déplacé en raison des travaux de pavage de l'ancienne mairie, sera rétabli à partir de demain lundi 26 novembre.

Le prolongement de la rue du Collecteur — La pétition du prolongement de la rue du Collecteur jusqu'à la gendarmerie, dont le principe est depuis si longtemps posé, va enfin être prochainement résolue, puisque les travaux préparatoires effectués par l'Administration municipale auprès des propriétaires des terrains à traverser, ont préparé les voies à une conclusion favorable.

La commission des grands travaux se réunira demain lundi à l'Hôtel-de-Ville, pour l'examen du projet.

Cours secondaires. — Les cours secondaires de jeunes filles ont obtenu un joli succès au dernier concours de Géographie.

Dans la très série, enseignement secondaire, Mlle Louise Boir, a obtenu un premier prix et une médaille d'argent et Mlle Maquinghen, un accessit.

Nous félicitons ces jeunes élèves qui ont au profiter des excellentes leçons qu'elles reçoivent.

Caisse d'épargne de Tourcoing

AVIS

Le Conseil de direction de la Caisse d'Epargne de Tourcoing rappelle à ses déposants qu'aux termes de la loi de 30 juillet 1895, les livrets dont le montant dépasse 1500 francs doivent être amenés à un chiffre inférieur à cette somme, dans un délai, faute par les déposants de retirer leur excédent *avant cette date, il leur sera acheté d'office au tiers* de rente 3 0/0 sur l'Etat, de l'importance dudit excédent.

Pour faciliter l'accomplissement de cette formalité, des sauteurs permanents seront tenus à la Caisse centrale 20, rue Nationale, les *jeudis et samedis de neuf à onze heures du matin*, et en jusqu'à la fin de l'année.

Mais pour éviter l'encombrement des guichets, les intéressés sont invités à ne pas attendre les derniers jours pour se présenter.

Le Vice Président,
Jules DUCOUTOUMEN.

Anciens soldats coloniaux. — Le banquet des Anciens soldats coloniaux ayant son siège café Bonte, place de la République, aura lieu le dimanche 25, à 6 h. précises du soir. Les sociétaires qui voudraient venir avec un invité, ayant servi aux colonies, peuvent se présenter au local le jour du banquet.

Anciens sous-officiers et soldats. — *Café de la Presse.* — Dimanche 25 novembre, à 5 h. précises du soir, réunion mensuelle.

Ordre du jour : Cotisations, compte-rendu du banquet St-Martin.

La Commission engage vivement les anciens soldats de son grade surtout ceux récemment libérés, à faire partie de la société.

Accidents du travail. — M. Constant Florin, 49 ans, homme de peine chez M. Louis Beuque, serrurier, rue du Brun-Pain, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'un tréteau. Docteur Bernard. 8 jours.

— M. Edmond Debacker, 28 ans, ringueur, travaillant à la filature Motte-Dewavrin, rue des Longs, a reçu le pied droit de fer sur l'œil droit. Docteur Duquesnoy, 8 jours.

M. Eugène Seynave, quatorze ans, serrurier chez MM. Mathieu et Delsart, a reçu une blessure *rue Winoc-Choquel*, a eu le bout de l'annulaire gauche blessé en meulant une pièce de fer. Docteur Payout. Huit jours.

— Mlle Pelsmaeker, quatorzième, 18 ans, soigneuse chez Cauliez-Dumortier, fisteur rue du Collecteur, a eu le médius droit pris dans les buffles en voulant enlever de la laine. Docteur Desreumeau. Huit jours.

Un vol à la bousculade. — Sous cette *rubrique nous avons relaté la mesaventure survenue* à M. François Hélard, demeurant à Mouvaux qui fut bousculé par un individu qui lui subtilisa sa montre.

L'enquête ouverte par la police a fait connaître que l'auteur de ce vol serait un nommé Charles V., qui a quitté son domicile de la rue *d'Odessa.*

Vitrine enfoncée. — Une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Dupin-Dupont, passait rue Verte, hier, lorsque le cheval qui fut pris de peur recula et alla se jeter dans la vitrine enfonça deux carreaux et une traverse de l'estaminet portant le n° 102. Le propriétaire du véhicule a pris à sa charge la réparation des dégâts.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : Marée 25 kil. ; Hareng 1850 kil. ; Pommes 858 kil. ; Poires 250 kil. ; Pommes de terre 550 kil. ; Navets 75 kil. ; Carottes 350 kil. ; Choux 350 ; Poireaux 35 bottes ; Céleri 20 paniers ; Oseille 10 paniers ; Cerfeuil 4 paniers ; Lapins 30.

Théâtre de Tourcoing. — *Direction Alexandre fils.* — Nous rappelons à nos lecteurs qu'une représentation de gala sera donnée ce soir, au théâtre, avec Manon, le célèbre opéra de Massenet, au programme.

Le grand nombre de places déjà prises en location prouvent que cette charmante œuvre sera accueillie à Tourcoing où elle est jouée pour la première fois.

On connaît le soin minutieux avec lequel M. Alexandre règle ses représentations jusque dans leurs plus petits détails aussi peut-on compter sur une soirée parfaitement brillante.

Vente de Jolie cadeaux pour fêtes, belles fantaisies pour dames, 4, *Place Pasteur*, 43, *rue Saint-Jacques*, Tourcoing.

Le concert de la musique municipale. — En Pays belge, l'ancien, on a la musique municipale qui offrir aux yeux du public, *les représentations protectrices et bienvoirs*, le concert donner de l'Hôtel-de-Ville a reçu une amplitudes décoration.

Quant au concert au bénéfice de l'Hospice, il a été extrêmement brillant.

Sa nouvelle ensemble Harmonie qui doit exécuter à l'ouverture des deux parties du concert, ce qui constitue déjà un délicieux régal artistique, tous y ajoutent le charme de leurs talents et de leurs voix. C'est assez le préciser comme on le comprendra que nous publions plus loin, on voit figurer, en effet, les noms de Mlles Alice Clery, de l'Opéra-*Comique ; Diana de Wyn*, lauréat du Conservatoire de Bruxelles et Ouard ; MM. Richard, de l'Opéra-Comique, et Teste, comique au Palais Royal.

C'est donc, comme on voit, une superbe fête musicale qui coûte d'aujourd'hui.

Société Chorale l'Orphéon des Travailleurs. — L'excellente société chorale ouvrière l'Orphéon des Travailleurs fêtera la Sainte-Cécile aujourd'hui 25 novembre.

Un fraternel banquet aura lieu à 2 heures après-midi dans la grande salle du Café de la France, rue de l'Orphéon.

La Marlière. — *Que faut-il en penser ?* — *Le bureau des douanes de la Marlière possède* depuis quelques mois un sous-brigadier qui montre le plus grand zèle dans la répression de la fraude, qu'elle s'exerce en grand ou en petit.

Pas de danger qu'un grand père de l'hospice passe au bureau ayant en poche pour 2 sous de *cornet* pour ses dents ou une boîte d'allumettes qui lui auraient été données à la frontière sans qu'il soit soumis à la visite et déposséde de la contrebande en question. Il en est ainsi de tout le monde sauf cependant une catégorie de citoyens.

En effet les personnes du hameau de la Marlière reconnaît que le beau zèle du sous-brigadier flechit devant une soutane.

On s'en effet, remarqué que lorsque M. l'abbé T..., passe au bureau le fonctionnaire d'ordinaire si sévère laisse passer M. l'abbé sans le soumettre au traitement commun et qu'il lui adresse au contraire un gracieux salut.

Certes nous sommes persuadés que M. l'abbé ne fraude pas le moindre cigare ni la moindre boîte d'allumettes, mais s'il le voulait il l'aurait belle!

M. l'abbé et notre donanier sont donc dans *les meilleures termes*. On ne verrait pas encore là trop grand inconvénient, mais il y a beaucoupin quelque chose qui chiffonne les républicains du quartier.

C'est que le douanier est marié et que sa dame est adjointe dans une des écoles laïques.

Or, les deux époux se sont rendus ensemble, il y a 8 à 10 jours à une invitation à dîner de M. l'abbe.

On pourrait croire, étant donné les vives attaques, la guerre constante faite à nos écoles laïques que tous les partisans du clergé que les membres de l'enseignement, eux,se tiendraient sur la plus grande réserve.

Il est anormal de voir s'établir des rapports trop familiers entre ceux qui sont chargés de l'éducation des *enfants du peuple* et les ennemis jurés de l'enseignement laïque.

BAZAR UNIVERSEL
87, rue de Tournai, TOURCOING
Grande exposition : Jouets d'enfants et Articles de fêtes. — A l'occasion de la Sainte-Catherine et de la Saint-Nicolas, on livre à domicile.
Grand choix de **Mobiliers complets d'Estaminets** à des prix très modérés, livrés de suite et franco.
Tous les prix sont marqués en chiffres connus.
ENTRÉE LIBRE

Nous avis au mos d' Novembre, ch'est l'quart d'heure de visiter les Magasins du **Bon Marché**, *2, rue des Ursulines. 31,33, rue de Lille*, à Tourcoing, qui met en vente ses Nouveautés : Drap, Velours, Moquette, Satin, Cheviotte, etc., etc., et offre, comme prime, des assiettes du *Brouttleux*, sujets nouveaux.

HALLUIN

De toutes les bevues faites par nos conseillers, il en est une qui mérite une mention spéciale. La voici : Il y a quelques années, nos élues, animés du désir d'embellir nos rues, ne trouvèrent rien de mieux, je vous le donne en mille, qu'à installer des urinoirs sur les trottoirs des rues principales.

Comme on le voit peut-être, peut-il venir à l'idée de songer à des urinoirs? Dame, cela s'explique, le Conseil de notre ville industricle était composé en majorité de cultivateurs : ce qui coule dans ces cabinets étant l'article du paysan, vous saisissez l'apologie.

Bref, pour la bagatelle de dix mille francs, on a doté la commune *de cinq monumenta*, c'était pour rien, n'est-ce pas.

Aussi nos consoriers en furent si fiers que dans une brochure parue à l'approche des élections de 1896 et répandue à profusion pour les besoins de leur réélection, nous lisons textuellement : Enfin, les urinoirs installés dans les principales rues de la ville, outre-les autres avantages que la préservation des bonnes mœurs et la garantie de l'hygiène publique ?

Gros malins ! ils n'ont même pas eu l'idée de nous exposer un convaincre, demandez-le à l'Hôtel du Cerf, au grand bazar du Bon Marche et au coin de la rue St-André dans la rue des Ecoles ; on vous y répondra que devant pareille infection, les étrangers se demandent s'il existe à Halluin une commission d'hygiène et de salubrité publique.

Or, nous, 0 moutons Hallulnois, comment *nous sommes* toujours tondus ; l'un ou l'autre jour, devant les réclamations incessantes des

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 64

LA Course aux Millions

ROMAN NOUVEAU

PAR

Pierre SALES

DEUXIÈME PARTIE

Il ne qui avait causé une stupéfaction non moins grande, c'est que M. de Girel eût consenti à donner son nom à Mlle Hélène. Mais il n'avait jamais nourri qu'une sympathie très limitée.

Comment avait-on cela ? Pas par des détractions sur le dos de Girel, mais par une foule de petits mots qui lui avaient échappé devant son fonds de pouvoir, devant son cercle, devant ceux qui connaissaient cette sympathie avec attention sans qu'on puisse formellement affirmer qu'elle est éteinte.

Et, dans les bureaux de l'agent de change, Mlle Hélène, sa mère, sa maison de Saint-Ouen, d'où elle était fort nettement établie, il y a quelque un pouvait pas souffrir M. de Girel.

Or, M. de Girel avait accepté un nerveu dans ses bureaux, avait voulu voir l'auteur d'un duel, avait mangé quelquefois avec lui.

Mais, dans ces cas, il avait pour demandeur le ministre, et, en ce moment où la chose se décidait à Paris, on savait seulement que cela n'était pas.

Mlle Thérèse de Girel, dont l'influence était aussi grande sur son père que sur son cousin, avait dit : « Il faut qu'Alexandre entre dans les bureaux de papa ! » ou quelque chose dans ce genre.

Et cela s'était fait. Voilà tout.

Ce cousin ignorait, c'est les sentiments auxquels les deux hommes avaient obéi en s'incinant devant la volonté de cette toute jeune fille.

Tout d'abord, le respect de leur parole, qui fut absolu chez Alexandre.

Il ne voulut pas réfléchir au désagrément que lui causait cette persécution. Il avait promis, il devait tenir sa parole. Et le premier, il dit :

— Soit !

M. de Girel hésita un peu plus, et son regard scrutateur essaya de démêler, dans les yeux d'Alexandre et de Thérèse, s'il n'y avait pas un petit complot.

Mais non. Alexandre était bien franchement étonné, et Thérèse avait bien agi à elle toute seule pour s'emparer de leur volonté à tous et à tout.

Et à son tour M. de Girel prononça :

— Soit,... si Alexandre veut essayer.

Il était bien évident que sa parole valait cette de son neveu ; mais, tout de suite, il mettait à son consentement cette restriction que ce ne serait qu'un essai.

Et maintenant, Alexandre songeait que c'était peut-être là le salut, la saine direction à donner à sa vie.

Il était-il par absolument naturel qu'il travaillât auprès de l'homme qui aimait, mais convoit qui lui avait volé sa fiancée ?...

Sans doute aucune sympathie n'existait entre eux, mais n'était-ce pas là le résultat d'un malentendu ?

L'âme généreuse de ce beau jeune homme tâchait de voir tout de suite les choses par leur heureux côté. Il oubliait, en une seconde, tout le mal qu'il avait pensé de M. de Girel, pour se dire : « Comme il a connaît ainsi !» Et l'imagination d'Alexandre marchait vite aussi.

Il allait se mettre courageusement à la besogne, se faire apprécier par son oncle, peut-être, par son cousin, l'influence sur lui, et ses efforts joints à ceux de Thérèse, ne rameneraient-ils pas le bonheur dans cette maison déserte ?

La generosité n'était cependant pour rien dans le consentement du baron de Girel.

Lui aussi voyait les choses par leur bon côté, mais à son point de vue à lui, bien personnel, bien égoïste.

Tout d'abord, cela allait lui être une jouissance que de posséder, sous sa domination, ce jeune homme, doué de beauté, l'intelligence, *énergie*, en somme, même la naissance l'avaient toujours humilié.

Il ne se sentait nullement inférieur, au point de vue intellectuel, à ces personnes de race illustre qui se servaient de lui pour leurs affaires; mais cela lui était extrêmement désagréable que la famille de Biancourt remontât aux croisades et que le nom de Girel eût toujourbonnement été intandant sous Napoléon Ier.

La nature humaine est ainsi faite que bien souvent les idées les plus choquantes que lui qu'elles nous sont représentées par une personne de notre entourage.

Donc, il ferait de ce marquis de Biancourt, dont il connaissait bien les vices, un de ses meilleurs compagnons d'Henri IV, un vaigaire comme ses ancêtres ; et, par de petits reproches, par des remontrances, par travail qu'il lui imposerait, il se rendrait de l'esprit que Alexandre avait en quelquefois le fort de dépenser à son sujet.

Et ainsi lui, si son neveu se mettait sérieusement au travail, s'il était sérieuse, il pourrait le faire marcher, l'attacher à lui, lui prouvez que lui aussi était capable de bonté, de dévouement, et ainsi, il parviendrait à le détacher de Gatienne, à qui son existence de faveur avait déjà causé tant de peine.

Et, s'il s'admettait, un jour, dans la direction *de ses affaires, s'il le prenait par l'intérêt*, Alexandre deviendrait tout naturellement un ennemi, tout au moins un adversaire pour François. Cétait prévoir les choses de bien loin ; mais quelle jouissance, plus tard, de faire des revanches de ces douze jeunes gens qu'avait toujours unis, jusqu'alors, la plus tendre amitié !

Quelle jolie vengeance à savourer, si les événements tournaient de telle sorte que François en fût tout naturellement amené à adresser ce reproche à son cousin : « Mais tu m'as pris ma place chez ma tante d'Orx ?

— Je ne m'en suis pas fait de